

# GIR

## 2021-T3 Rapport trimestriel des votes enregistrés

<b>Intervalle</b>	De 2021-07-01 à 2021-09-30
<b>Publié</b>	2021-10-15
<b>Nom du client</b>	RR Université du Québec
<b>Politique</b>	Politique RR Université du Québec

**SOMMAIRE**

ÉMETTEUR Tate & Lyle PLC (TATE)	DATE D'ASSEMBLÉE 2021-09-30,
PAYS Royaume-Uni	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2021-09-14
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Ordinaire	IDENTIFIANT G86838128

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

101153

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver la réorganisation par la vente d'une participation majoritaire dans l'activité de produits primaires de l'entreprise en Amérique du Nord et en Amérique latine.	✓	✓
02	Proposition afin de modifier le régime de rémunération incitative à long terme.	✓	✗

## ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la réorganisation par la vente d'une participation majoritaire dans l'activité de produits primaires de l'entreprise en Amérique du Nord et en Amérique latine.	✓	✓

Proposeur : CA

Le 12 juillet 2021, Tate & Lyle annonçait avoir conclu un accord quant à la vente d'une participation majoritaire dans son activité de produits primaires en Amérique du Nord et en Amérique latine à Gemini Holdings, affiliée à KPS Capital Partners, un gestionnaire de fonds. La transaction est évaluée à 1,7 milliard de dollars américains. Selon les termes de la transaction, Tate & Lyle possédera 49,9 % de la société nouvellement créée qui détiendra les activités mentionnées. Tate & Lyle bénéficiera donc de la potentielle création de valeur générée par cette société dans le futur. La vente a été approuvée par le conseil d'administration, qui a pour intention de retourner environ 700 millions de dollars américains aux actionnaires ordinaires de l'entreprise grâce à un dividende extraordinaire avec une consolidation d'actions associée, une fois que la transaction sera réalisée. La transaction a pour but de permettre à Tate & Lyle et à la nouvelle entreprise de concentrer leurs stratégies et priorités respectives en matière d'allocation de capital sur une activité spécifique, dans l'objectif de créer une valeur accrue pour les actionnaires. Tate & Lyle pourra ainsi se concentrer sur ses activités alimentaires et de boissons. La nouvelle société sera gérée en tant que coentreprise par KPS et Tate & Lyle. Dans le cadre de la transaction, KPS pourra nommer 4 administrateurs et Tate & Lyle pourra en nommer 2. Nous ne relevons pas d'enjeu de gouvernance relatif à cette transaction. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin de modifier le régime de rémunération incitative à long terme.	✓	✗

Proposeur : CA

Le régime de rémunération par actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options à prix d'exercice nul, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

**SOMMAIRE**

ÉMETTEUR BNP Paribas (BNP)	DATE D'ASSEMBLÉE 2021-09-24,
PAYS France	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2021-09-21
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Ordinaire	IDENTIFIANT F1058Q238

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

32505

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 1,55 EUR par action ordinaire.	✓	✓
02	Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.	✓	✓

## ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 1,55 EUR par action ordinaire.	✓	✓
Proposeur : CA		

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.	✓	✓
Proposeur : CA		

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.



**SOMMAIRE**

ÉMETTEUR Ashtead Group PLC (LON:AHT)	DATE D'ASSEMBLÉE 2021-09-16,
PAYS Royaume-Uni	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2021-07-30
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT G05320109

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

30787

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin de recevoir les états financiers, le rapport des administrateurs, le rapport annuel, le rapport du vérificateur et les états financiers consolidés.	✓	✗
02	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
04	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,42 GBP par action ordinaire.	✓	✓
05	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Paul Walker	✓	✓
06	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Brendan Horgan	✓	✓
07	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Michael Pratt	✓	✓
08	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Angus Cockburn	✓	✗
09	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Lucinda Riches	✓	✓
10	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Tanya Fratto	✓	✓
11	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Lindsley Ruth	✓	✗
12	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Jill Easterbrook	✓	✓
13	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification: Deloitte LLP.	✓	✗
14	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.	✓	✓
15	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération incitative à long terme.	✓	✗
16	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.	✓	✗
17	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.	✓	✓

18	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption pour le capital investissement.	✓	✓
19	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.	✓	✗
20	Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.	✓	✗
21	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.	✓	✓

## ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin de recevoir les états financiers, le rapport des administrateurs, le rapport annuel, le rapport du vérificateur et les états financiers consolidés.	✓	✗
Proposeur : CA		

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
Proposeur : CA		

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options à prix d'exercice nul, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03	CA	POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.

| ✓ | ✗

Proposeur : CA

---

On constate, après analyse complète de la politique de rémunération, qu'elle ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options à prix d'exercice nul, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 04

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,42 GBP par action ordinaire.

| ✓ | ✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 05

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Paul Walker

| ✓ | ✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 06

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Brendan Horgan

| ✓ | ✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 07**

CA      POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Michael Pratt

✓

✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 08**

CA      POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Angus Cockburn

✓

×

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de James Fisher and Sons plc et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 09**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Lucinda Riches

✓

✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

**Vote enregistré****ITEM 10**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Tanya Fratto

✓

✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

**Vote enregistré****ITEM 11**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Lindsley Ruth

✓

✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate qu'une majorité d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction d' Electrocomponents plc et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 12

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Jill Easterbrook

✓

✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate qu'une majorité d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 13

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification: Deloitte LLP.

✓

✗

Proposeur : CA

---

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 14

CA POLITIQUE

Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. (4.2 Droit à l'information financière) Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 15**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le régime de rémunération incitative à long terme.

✓

✗

Proposeur : CA

---

Le régime de rémunération par actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options à prix d'exercice nul, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 16**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.

✓

✗

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Cette émission d'actions autorisées est supérieure à 50 % des actions. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 17**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des

actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 18**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption pour le capital investissement.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 19**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.

✓

✗

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées représentent plus de 10 % des actions en circulation. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 20**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.

✓

✗

Proposeur : CA

---

Cette proposition demande l'autorisation de raccourcir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires de 21 à 14 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 21**

Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.

CA      POLITIQUE

✓

✓

Proposeur : CA

---

La proposition vise à apporter des modifications techniques aux statuts et règlements, ainsi qu'à permettre la tenue d'assemblées en format hybride, ce qui donnerait le droit aux actionnaires de choisir entre une participation virtuelle ou en personne. Ce type de « proposition liée » oblige les actionnaires à se prononcer sur tout à la fois. Toutefois, l'impact sur les droits et intérêts des actionnaires est plus positif que négatif. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

**SOMMAIRE**

ÉMETTEUR Open Text Corporation (OTEX)	DATE D'ASSEMBLÉE 2021-09-15 ,
PAYS Canada	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2021-08-06
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 683715106

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

12-0201/2.1

RRUQ - Letko Brosseau

80200

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : P. Thomas Jenkins	✓	
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Mark J. Barrenechea	✓	
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Randy Fowlie	✓	
01.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Fraser	✓	✓
01.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Gail E. Hamilton	✓	
01.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Robert Hau	✓	✓
01.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Ann M. Powell	✓	✓
01.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Stephen J. Sadler	✓	
01.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Harmit Singh	✓	✓
01.10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael Slaunwhite	✓	
01.11	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Katharine B. Stevenson	✓	
01.12	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Deborah Weinstein	✓	
02	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG.	✓	
03	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	×

## ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : P. Thomas Jenkins	✓	

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

---

Vote enregistré

**ITEM 01.02** CA      POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Mark J. Barrenechea

✓

||

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

---

Vote enregistré

**ITEM 01.03** CA      POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Randy Fowlie

✓

||

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

---

Vote enregistré

**ITEM 01.04** CA      POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Fraser

| ✓ | ✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 01.05**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Gail E. Hamilton

| ✓ | ||

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) La candidate est âgée de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.

---

Vote enregistré

**ITEM 01.06**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Robert Hau

| ✓ | ✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Ann M. Powell	✓	✓
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette nouvelle candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.08	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Stephen J. Sadler	✓	
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il a reçu une somme significative au cours d'une même année (rémunération ou honoraires). (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est chef de la direction d'une autre entreprise et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

---

Vote enregistré

ITEM 01.09	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Harmit Singh	✓	✓
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.10	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael Slaunwhite	✓	
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

---

Vote enregistré

ITEM 01.11	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Katharine B. Stevenson	✓	
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est présidente du conseil de CIBC et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.

---

Vote enregistré

ITEM 01.12	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Deborah Weinstein	✓	

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège au comité de rémunération et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.

---

Vote enregistré

**ITEM 02**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG.

✓

||

Proposeur : CA

---

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.

---

Vote enregistré

**ITEM 03**

CA POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.

✓

×

Proposeur : CA

---

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information

publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

**SOMMAIRE**

ÉMETTEUR Groupe Alithya Inc. (TSE: ALYA)	DATE D'ASSEMBLÉE 2021-09-15,
PAYS Canada	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2021-07-19
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle et extraordinaire	IDENTIFIANT 01643B106

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

12-0202/1.1

RRUQ - Montrusco

137914

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Dana Ades-Landy	✓	✓
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Robert Comeau	✓	✓
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Mélissa Gilbert	✓	
01.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Lucie Martel	✓	
01.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Pierre Karl Péladeau	✓	
01.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Paul Raymond	✓	
01.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : James B. Renacci	✓	✓
01.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ghyslain Rivard	✓	
01.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : C. Lee Thomas	✓	✓
01.10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Pierre Turcotte	✓	
02	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification et ses honoraires: KPMG LLP.	✓	✓
03	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération incitative à long terme.	✓	✗
04	Proposition afin de modifier le régime d'options d'achat d'actions établi avant l'entrée en Bourse de l'entreprise.	✓	✓

## ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Dana Ades-Landy	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Robert Comeau	✓	✓
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Mélissa Gilbert	✓	
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle représente La Capitale, actionnaire de l'entreprise, au conseil d'administration. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.

---

Vote enregistré

ITEM 01.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Lucie Martel	✓	
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Cette candidate siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.

---

Vote enregistré

ITEM 01.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Pierre Karl Péladeau	✓	
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il représente Québecor, actionnaire de l'entreprise, au conseil d'administration. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

---

Vote enregistré

ITEM 01.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Paul Raymond	✓	
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

---

Vote enregistré

ITEM 01.07	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : James B. Renacci



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

**ITEM 01.08** **CA** **POLITIQUE**

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ghyslain Rivard



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

**Vote enregistré**

**ITEM 01.09** **CA** **POLITIQUE**

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : C. Lee Thomas



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.10	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Pierre Turcotte	✓	
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

---

Vote enregistré

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification et ses honoraires: KPMG LLP.	✓	✓
Proposeur : CA		

---

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification respecte le critère de la politique de vote. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le régime de rémunération incitative à long terme.	✓	×
Proposeur : CA		

---

Le régime ne répond pas aux critères de la politique, car il comprend un régime d'options d'achat d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Le taux de dilution des actions de ce régime est supérieur à 5 %. (3. Rémunération des dirigeants) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 04**

Proposition afin de modifier le régime d'options d'achat d'actions établi avant l'entrée en Bourse de l'entreprise.

CA      POLITIQUE

✓      ✓

Proposeur : CA

---

Le conseil d'administration demande l'autorisation des actionnaires pour apporter quelques changements mineurs au régime de rémunération par options établi avant l'entrée en Bourse de l'entreprise. Il est important de mentionner que ce régime a pris fin en 2018 et que le conseil l'administre seulement dans une perspective héréditaire. Dans cet état d'esprit, même si la politique de vote s'oppose aux options d'achat d'actions, il nous apparaît raisonnable de permettre à la société d'aller de l'avant avec quelques modifications administratives. La proposition ne porte pas atteinte aux intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

**SOMMAIRE**

ÉMETTEUR MDF COMMERCE INC. (TSE: MDF)	DATE D'ASSEMBLÉE 2021-09-15,
PAYS Canada	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2021-07-26
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Mixte	IDENTIFIANT 55283M103

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

12-0202/1.1

RRUQ - Montrusco

161506

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Christian Dumont	✓	
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Luc Filiatreault	✓	
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Clément Gignac	✓	✓
01.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gilles Laporte	✓	
01.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Mary-Ann Bell	✓	✓
01.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Catherine Roy	✓	
01.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean-François Sabourin	✓	
01.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Zoya Shchupak	✓	✓
02	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification et ses honoraires: Deloitte LLP .	✓	
03	Proposition afin d'approuver la politique de préavis pour la nomination des administrateurs.	✓	✓
04	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements pour désigner le système de justice québécois comme forum exclusif pour certaines actions en justice.	✓	✗

## ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Christian Dumont	✓	
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne

respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) La politique indique une opposition aux régimes d'options d'achat d'actions pour les administrateurs. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

---

Vote enregistré

**ITEM 01.02** CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Luc Filiatreault

✓

||

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

---

Vote enregistré

**ITEM 01.03** CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Clément Gignac

✓

✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) La politique indique une opposition aux régimes d'options d'achat d'actions pour les administrateurs. Néanmoins, M. Gignac est entré au conseil d'administration en février dernier. Par conséquent, nous jugeons qu'il n'a pas eu suffisamment de temps pour modifier la culture de l'entreprise et y implanter de meilleures pratiques de rémunération. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce nouveau candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 01.04** CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gilles Laporte

✓

||

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

---

**Vote enregistré**

ITEM 01.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Mary-Ann Bell	✓	✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette nouvelle candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

ITEM 01.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Catherine Roy	✓	

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est actuellement une dirigeante de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.

---

Vote enregistré

ITEM 01.07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean-François Sabourin	✓	
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

---

Vote enregistré

ITEM 01.08	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Zoya Shchupak	✓	✓
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification et ses honoraires: Deloitte LLP .	✓	
Proposeur : CA		

---

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.

---

Vote enregistré

ITEM 03

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la politique de préavis pour la nomination des administrateurs.

✓

✓

Proposeur : CA

---

La proposition vise à approuver la politique de préavis dans le but de fournir aux actionnaires, aux administrateurs et aux dirigeants un cadre clair pour la nomination des administrateurs lors d'une assemblée annuelle ou extraordinaire des actionnaires. L'objectif de cette politique est de veiller à ce que tous les actionnaires aient un préavis suffisant pour la nomination des administrateurs, ainsi que du temps et des informations suffisantes à l'égard de tous les candidats afin qu'ils puissent enregistrer un vote éclairé. Cette politique fixe également les délais dont disposent les actionnaires pour soumettre des candidats au conseil d'administration préalablement à toute assemblée annuelle ou extraordinaire et énonce les informations qu'un actionnaire doit inclure dans un avis écrit à la société pour tout candidat afin qu'il soit éligible. Pour une assemblée annuelle, l'avis à la société ne doit pas être inférieur à 30 jours ni excéder 65 jours avant la date de l'assemblée. Pour une assemblée extraordinaire, l'avis doit être donné au plus tard à la fermeture des bureaux le quinzième jour suivant la date à laquelle la première annonce publique de la date de l'assemblée a été faite. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 04

CA POLITIQUE

Proposition afin de modifier les statuts et les règlements pour désigner le système de justice québécois comme forum exclusif pour certaines actions en justice.

✓

✗

Proposeur : CA

---

La proposition vise à ajouter un article aux statuts et règlements afin de désigner les tribunaux québécois comme le seul et unique forum pour des actions en justice spécifiées. Cette modification vise à éviter de soumettre l'entreprise à de multiples poursuites judiciaires dans plusieurs pays. Toutefois, l'entreprise n'a pas démontré avoir déjà subi un préjudice important à la suite de multiples combinaisons d'actions judiciaires déposées dans différentes juridictions concernant la même affaire. La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.



**SOMMAIRE**

ÉMETTEUR Tecsys Inc (TSE:TCS)	DATE D'ASSEMBLÉE 2021-09-09,
PAYS Canada	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2021-07-26
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle et extraordinaire	IDENTIFIANT 878950104

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

12-0202/1.1

RRUQ - Montrusco

88382

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Brereton	✓	
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Peter Brereton	✓	
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Vernon Lobo	✓	
01.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Steve Sasser	✓	
01.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Booth	✓	
01.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Rani Hublou	✓	
01.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Kathleen Miller	✓	✓
02	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification et ses honoraires : KPMG LLP.	✓	
03	Proposition afin d'approuver le régime d'options d'achat d'actions destiné aux administrateurs, dirigeants et employés.	✓	✗

## ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Brereton	✓	
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement président exécutif du conseil d'administration. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il a un lien de parenté direct avec un administrateur relié. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

**ITEM 01.02**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Peter Brereton



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il a un lien de parenté direct avec un administrateur relié. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

---

**Vote enregistré****ITEM 01.03**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Vernon Lobo



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est président du conseil de Flow Capital Corp. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

---

**Vote enregistré****ITEM 01.04**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Steve Sasser



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

---

Vote enregistré

ITEM 01.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Booth	✓	
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

---

Vote enregistré

ITEM 01.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Rani Hublou	✓	
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Cette candidate siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le régime d'options est destiné, entre autres, aux administrateurs. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.

---

Vote enregistré

ITEM 01.07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Kathleen Miller	✓	✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 02**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification et ses honoraires : KPMG LLP.

✓

||

Proposeur : CA

---

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.

---

Vote enregistré

**ITEM 03**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le régime d'options d'achat d'actions destiné aux administrateurs, dirigeants et employés.

✓

×

Proposeur : CA

---

On constate, après analyse complète du régime d'options d'achat d'actions pour les dirigeants, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Le régime d'options est destiné, entre autres, aux administrateurs. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information

publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

**SOMMAIRE**

ÉMETTEUR Logitech International SA (NASDAQ:LOGI)	DATE D'ASSEMBLÉE 2021-09-08 ,
PAYS Suisse	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2021-09-02
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT H50430232

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

28784

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver les états financiers, les états financiers consolidés et le rapport annuel.	✓	✓
02	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,93 CHF par action ordinaire.	✓	✓
04	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et aux membres du comité de direction.	✓	✗
05.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Patrick Aebischer	✓	✓
05.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Wendy Becker	✓	✗
05.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Edouard Bugnion	✓	✓
05.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Riet Cadonau	✓	✗
05.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Bracken P. Darrell	✓	✓
05.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Guy Gecht	✓	✗
05.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Neil Hunt	✓	✗
05.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Marjorie Lao	✓	✓
05.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Neela Montgomery	✓	✓
05.10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael B. Polk	✓	✓
05.11	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Deborah M. Thomas	✓	✓
06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice Wendy Becker en tant que présidente du conseil.	✓	✗
07.01	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Edouard Bugnion.	✓	✓

07.02	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Riet Cadonau.	✓	✗
07.03	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Neil Hunt.	✓	✗
07.04	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Michael B. Polk.	✓	✓
07.05	Proposition afin d'approuver l'élection d'une membre du comité de rémunération : Neela Montgomery	✓	✓
08	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.	✓	✓
09	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
10	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification: KPMG AG.	✓	✓
11	Proposition afin d'approuver l'élection de Etude Regina Wenger & Sarah Keiser-Wuger en tant que représentant indépendant de l'entreprise.	✓	✓

## ANALYSE

### ITEM 01

Proposition afin d'approuver les états financiers, les états financiers consolidés et le rapport annuel.

CA

POLITIQUE

✓

✓

Proposeur : CA

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires et la firme de vérification qui les a examinés est indépendante. (1.1 États financiers) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

### ITEM 02

Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.

CA

POLITIQUE

✓

✗

Proposeur : CA

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, les ententes d'indemnités de départ prévoient l'accélération de l'acquisition des actions octroyées dans le cadre des régimes de rémunération, ce qui est contraire à la politique. (3.12 Indemnités de départ) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 03**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,93 CHF par action ordinaire.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 04**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et aux membres du comité de direction.

✓

✗

Proposeur : CA

---

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil et du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration et à la direction pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 05.01**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Patrick Aebischer

✓

✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 05.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Wendy Becker	✓	✗
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est présidente du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 05.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Edouard Bugnion	✓	✓
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 05.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Riet Cadonau	✓	✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Dormakaba Holding AG et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 05.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Bracken P. Darrell	✓	✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 05.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Guy Gecht	✓	✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de E.Merge Technology Acquisition Corp. et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

<b>ITEM 05.07</b>	<b>CA</b>	<b>POLITIQUE</b>
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Neil Hunt	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ce comité. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

<b>ITEM 05.08</b>	<b>CA</b>	<b>POLITIQUE</b>
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Marjorie Lao	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

<b>ITEM 05.09</b>	<b>CA</b>	<b>POLITIQUE</b>
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Neela Montgomery	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 05.10	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael B. Polk	✓	✓
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 05.11	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Deborah M. Thomas	✓	✓
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice Wendy Becker en tant que présidente du conseil.	✓	✗
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est présidente du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils

d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 07.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Edouard Bugnion.	✓	✓
Proposeur : CA		

---

L'élection des membres du comité est de la responsabilité du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 07.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Riet Cadonau.	✓	✗
Proposeur : CA		

---

L'élection des membres du comité est de la responsabilité du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Dormakaba Holding AG et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 07.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Neil Hunt.	✓	✗
Proposeur : CA		

---

L'élection des membres du comité est de la responsabilité du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 07.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Michael B. Polk.	✓	✓

Proposeur : CA

---

L'élection des membres du comité est de la responsabilité du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 07.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection d'une membre du comité de rémunération : Neela Montgomery	✓	✓

Proposeur : CA

---

L'élection des membres du comité est de la responsabilité du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 08	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.	✓	✓

Proposeur : CA

---

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 09**

CA POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.

✓

✗

Proposeur : CA

---

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, les ententes d'indemnités de départ prévoient l'accélération de l'acquisition des actions octroyées dans le cadre des régimes de rémunération, ce qui est contraire à la politique. (3.12 Indemnités de départ) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 10**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification: KPMG AG.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification respecte le critère de la politique de vote. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 11**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de Etude Regina Wenger & Sarah Keiser-Wuger en tant que représentant indépendant de l'entreprise.

✓

✓

Proposeur : CA

---

En raison d'une modification à la législation, depuis le 1er janvier 2014, la loi demande que les actionnaires d'une société suisse élisent un représentant indépendant. La proposition vise donc à approuver la nomination de Etude Regina Wenger & Sarah Keiser-Wuger.(4.7 Autres affaires) Un vote en faveur de la proposition a été

enregistré.

---

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

**SOMMAIRE**

ÉMETTEUR Compagnie Financiere Richemont SA (CFR)	DATE D'ASSEMBLÉE 2021-09-08 ,
PAYS France	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2021-08-30
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT H25662158

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

10595

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver les états financiers, et les états financiers consolidés.	✓	✗
02	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 2,00 CHF par action ordinaire.	✓	✓
03	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et aux membres du comité de direction.	✓	✗
04.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Johann Rupert	✓	✗
04.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Josua (Dillie) Malherbe	✓	✗
04.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Nikesh Arora	✓	✗
04.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Clay Brendish	✓	✗
04.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean-Blaise Eckert	✓	✗
04.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Burkhard Grund	✓	✗
04.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Keyu Jin	✓	✓
04.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jérôme Lambert	✓	✗
04.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Wendy Luhabe	✓	✗
04.10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ruggero Magnoni	✓	✗
04.11	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jeff Moss	✓	✗
04.12	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Vesna Nevistic	✓	✓
04.13	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Guillaume Pictet	✓	✗
04.14	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Maria Ramos	✓	✗

04.15	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Anton Rupert	✓	✗
04.16	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jan Rupert	✓	✗
04.17	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Patrick Thomas	✓	✗
04.18	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Jasmine Whitbread	✓	✗
05.01	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Clay Brendish	✓	✗
05.02	Proposition afin d'approuver l'élection d'une membre du comité de rémunération : Keyu Jin	✓	✓
05.03	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Guillaume Pictet	✓	✗
05.04	Proposition afin d'approuver l'élection d'une membre du comité de rémunération : Maria Ramos	✓	✗
06	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification: PricewaterhouseCoopers SA.	✓	✗
07	Proposition afin d'approuver l'élection de Etude Gampert Demierre Moreno en tant que représentant indépendant de l'entreprise.	✓	✓
08.01	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.	✓	✓
08.02	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants (partie fixe).	✓	✓
08.03	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants (partie variable).	✓	✗

## ANALYSE

### ITEM 01

Proposition afin d'approuver les états financiers, et les états financiers consolidés.

CA

POLITIQUE

✓

✗

Proposeur : CA

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires

avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 02**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 2,00 CHF par action ordinaire.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 03**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et aux membres du comité de direction.

✓

×

Proposeur : CA

---

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil et du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration et au comité de direction pour leur gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 04.01**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Johann Rupert

✓

×

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas

indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 04.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Josua (Dillie) Malherbe	✓	✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 04.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Nikesh Arora	✓	✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il a reçu une somme significative au cours d'une même année (rémunération ou honoraires). (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 04.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Clay Brendish	✓	✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

ITEM 04.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean-Blaise Eckert	✓	✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec un client, un fournisseur ou un consultant de la société. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

ITEM 04.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Burkhardt Grund	✓	✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 04.07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Keyu Jin	✓	✓
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 04.08	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jérôme Lambert	✓	✗
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 04.09	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Wendy Luhabe	✓	✗
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée

comme reliée par la politique, siège au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle est une ancienne salariée de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 04.10	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ruggero Magnoni	✓	✗
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est membre d'un organisme qui reçoit une subvention ou une contribution financière importantes de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 04.11	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jeff Moss	✓	✗
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 04.12	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Vesna Nevistic	✓	✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 04.13	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Guillaume Pictet	✓	✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à tous les comités-clés. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 04.14	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Maria Ramos	✓	✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège au comité de rémunération et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 04.15	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Anton Rupert

| ✓ | ✕

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il a un lien de parenté direct avec un administrateur relié. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 04.16** CA    POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jan Rupert

| ✓ | ✕

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il a un lien de parenté direct avec un administrateur relié. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 04.17** CA    POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Patrick Thomas

| ✓ | ✕

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est

indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est président du conseil de Laurent-Perrier SA et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 04.18	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Jasmine Whitbread	✓	✗
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle a reçu une somme significative au cours d'une même année (rémunération ou honoraires). (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est présidente du conseil de Travis Perkins et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 05.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Clay Brendish	✓	✗
Proposeur : CA		

---

L'élection des membres du comité est de la responsabilité du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 05.02	CA	POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection d'une membre du comité de rémunération : Keyu Jin

| ✓ | ✓

Proposeur : CA

---

L'élection des membres du comité est de la responsabilité du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 05.03** CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Guillaume Pictet

| ✓ | ✗

Proposeur : CA

---

L'élection des membres du comité est de la responsabilité du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 05.04** CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection d'une membre du comité de rémunération : Maria Ramos

| ✓ | ✗

Proposeur : CA

---

L'élection des membres du comité est de la responsabilité du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification: PricewaterhouseCoopers SA.	✓	✗
Proposeur : CA		

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

ITEM 07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de Etude Gampert Demierre Moreno en tant que représentant indépendant de l'entreprise.	✓	✓
Proposeur : CA		

En raison d'une modification à la législation, depuis le 1er janvier 2014, la loi demande que les actionnaires d'une société suisse élisent un représentant indépendant. La proposition vise donc à approuver la nomination d'Etude Gampert Demierre Moreno. (4.7 Autres affaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

ITEM 08.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.	✓	✓
Proposeur : CA		

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

ITEM 08.02	CA	POLITIQUE
Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants (partie fixe).		



Proposeur : CA

---

On constate, après une analyse complète de la partie fixe de la rémunération et de son plafond, qu'elle répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 08.03	CA	POLITIQUE
Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants (partie variable).	✓	✗

Proposeur : CA

---

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

**SOMMAIRE**

ÉMETTEUR Logitech International SA (NASDAQ:LOGI)	DATE D'ASSEMBLÉE 2021-09-08 ,
PAYS Suisse	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2021-09-02
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT H50430232

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

28784

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver les états financiers, les états financiers consolidés et le rapport annuel.	✓	✓
02	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,93 CHF par action ordinaire.	✓	✓
04	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et aux membres du comité de direction.	✓	✗
05.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Patrick Aebischer	✓	✓
05.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Wendy Becker	✓	✗
05.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Edouard Bugnion	✓	✓
05.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Riet Cadonau	✓	✗
05.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Bracken P. Darrell	✓	✓
05.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Guy Gecht	✓	✗
05.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Neil Hunt	✓	✗
05.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Marjorie Lao	✓	✓
05.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Neela Montgomery	✓	✓
05.10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael B. Polk	✓	✓
05.11	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Deborah M. Thomas	✓	✓
06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice Wendy Becker en tant que présidente du conseil.	✓	✗
07.01	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Edouard Bugnion.	✓	✓

07.02	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Riet Cadonau.	✓	✗
07.03	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Neil Hunt.	✓	✗
07.04	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Michael B. Polk.	✓	✓
07.05	Proposition afin d'approuver l'élection d'une membre du comité de rémunération : Neela Montgomery	✓	✓
08	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.	✓	✓
09	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
10	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification: KPMG AG.	✓	✓
11	Proposition afin d'approuver l'élection de Etude Regina Wenger & Sarah Keiser-Wuger en tant que représentant indépendant de l'entreprise.	✓	✓

## ANALYSE

### ITEM 01

Proposition afin d'approuver les états financiers, les états financiers consolidés et le rapport annuel.

CA

POLITIQUE

✓

✓

Proposeur : CA

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires et la firme de vérification qui les a examinés est indépendante. (1.1 États financiers) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

### ITEM 02

Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.

CA

POLITIQUE

✓

✗

Proposeur : CA

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, les ententes d'indemnités de départ prévoient l'accélération de l'acquisition des actions octroyées dans le cadre des régimes de rémunération, ce qui est contraire à la politique. (3.12 Indemnités de départ) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 03**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,93 CHF par action ordinaire.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 04**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et aux membres du comité de direction.

✓

✗

Proposeur : CA

---

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil et du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration et à la direction pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 05.01**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Patrick Aebischer

✓

✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 05.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Wendy Becker	✓	✗
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est présidente du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 05.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Edouard Bugnion	✓	✓
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 05.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Riet Cadonau	✓	✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Dormakaba Holding AG et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 05.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Bracken P. Darrell	✓	✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 05.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Guy Gecht	✓	✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de E.Merge Technology Acquisition Corp. et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 05.07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Neil Hunt	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ce comité. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05.08	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Marjorie Lao	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05.09	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Neela Montgomery	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 05.10	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael B. Polk	✓	✓
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 05.11	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Deborah M. Thomas	✓	✓
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice Wendy Becker en tant que présidente du conseil.	✓	✗
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est présidente du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils

d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 07.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Edouard Bugnion.	✓	✓
Proposeur : CA		

---

L'élection des membres du comité est de la responsabilité du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 07.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Riet Cadonau.	✓	✗
Proposeur : CA		

---

L'élection des membres du comité est de la responsabilité du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Dormakaba Holding AG et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 07.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Neil Hunt.	✓	✗
Proposeur : CA		

---

L'élection des membres du comité est de la responsabilité du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 07.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Michael B. Polk.	✓	✓

Proposeur : CA

---

L'élection des membres du comité est de la responsabilité du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 07.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection d'une membre du comité de rémunération : Neela Montgomery	✓	✓

Proposeur : CA

---

L'élection des membres du comité est de la responsabilité du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 08	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.	✓	✓

Proposeur : CA

---

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 09**

CA POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.

✓

✗

Proposeur : CA

---

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, les ententes d'indemnités de départ prévoient l'accélération de l'acquisition des actions octroyées dans le cadre des régimes de rémunération, ce qui est contraire à la politique. (3.12 Indemnités de départ) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 10**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification: KPMG AG.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification respecte le critère de la politique de vote. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 11**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de Etude Regina Wenger & Sarah Keiser-Wuger en tant que représentant indépendant de l'entreprise.

✓

✓

Proposeur : CA

---

En raison d'une modification à la législation, depuis le 1er janvier 2014, la loi demande que les actionnaires d'une société suisse élisent un représentant indépendant. La proposition vise donc à approuver la nomination de Etude Regina Wenger & Sarah Keiser-Wuger.(4.7 Autres affaires) Un vote en faveur de la proposition a été

enregistré.

---

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

**SOMMAIRE**

ÉMETTEUR Alimentation Couche-Tard Inc. (ATD.A / ATD.B)	DATE D'ASSEMBLÉE 2021-09-01,
PAYS Canada	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2021-07-06
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 01626P403

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

12-0202/1.1

RRUQ - Montrusco

187227

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification et ses honoraires: PricewaterhouseCoopers LLP.	✓	
02.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Alain Bouchard	✓	
02.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Mélanie Kau	✓	
02.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean Bernier	✓	
02.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Karinne Bouchard	✓	
02.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Eric Boyko	✓	
02.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jacques D'Amours	✓	
02.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Janice L. Fields	✓	✓
02.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Richard Fortin	✓	
02.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Brian Hannasch	✓	
02.10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Marie Josée Lamothe	✓	✓
02.11	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Monique F. Leroux	✓	✓
02.12	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Réal Plourde	✓	
02.13	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Daniel Rabinowicz	✓	
02.14	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Louis Têtu	✓	✓
02.15	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Louis Vachon	✓	
03	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	×



## ANALYSE

## ITEM 01

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification et ses honoraires: PricewaterhouseCoopers LLP.



Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.

Vote enregistré

## ITEM 02.01

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Alain Bouchard



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

## ITEM 02.02

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Mélanie Kau



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Cette candidate non indépendante est administratrice principale et le poste n'est pas temporaire. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.

---

Vote enregistré

ITEM 02.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean Bernier	✓	
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

---

Vote enregistré

ITEM 02.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Karinne Bouchard	✓	
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est actuellement une dirigeante de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.

---

Vote enregistré

ITEM 02.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Eric Boyko	✓	

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Stingray Group Inc et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

---

Vote enregistré

ITEM 02.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jacques D'Amours	✓	

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il détient un pourcentage des actions avec droit de vote de la société, ce qui compromet son indépendance. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

---

Vote enregistré

ITEM 02.07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Janice L. Fields	✓	✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

<b>ITEM 02.08</b>	<b>CA</b>	<b>POLITIQUE</b>
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Richard Fortin	✓	
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il détient un pourcentage des actions avec droit de vote de la société, ce qui compromet son indépendance. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

<b>ITEM 02.09</b>	<b>CA</b>	<b>POLITIQUE</b>
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Brian Hannasch	✓	
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

<b>ITEM 02.10</b>	<b>CA</b>	<b>POLITIQUE</b>
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Marie Josée Lamothe	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 02.11	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Monique F. Leroux	✓	✓
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 02.12	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Réal Plourde	✓	
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il détient un pourcentage des actions avec droit de vote de la société, ce qui compromet son indépendance. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

---

Vote enregistré

ITEM 02.13	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Daniel Rabinowicz	✓	
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants.

(2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

---

Vote enregistré

ITEM 02.14	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Louis Têtu	✓	✓
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 02.15	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Louis Vachon	✓	
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de la Banque Nationale du Canada et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

---

Vote enregistré

ITEM 03	CA	POLITIQUE
Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	×
Proposeur : CA		

---

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, les ententes d'indemnités de départ prévoient l'accélération de l'acquisition des actions octroyées dans le cadre des régimes de rémunération, ce qui est contraire à la politique. (3.12 Indemnités de départ) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 04**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le régime de rémunération incitative à long terme.

✓

✗

Proposeur : CA

---

Le régime ne répond pas aux critères de la politique, car il comprend un régime d'options d'achat d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

**SOMMAIRE**

ÉMETTEUR Champion Iron Ltd (ASX:CIA)	DATE D'ASSEMBLÉE 2021-08-26 ,
PAYS Australie	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2021-08-24
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT Q22964

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

12-0202/1.1

RRUQ - Montrusco

13066

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael O'Keeffe	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gary Lawler	✓	✗
04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Andrew Love	✓	✗
05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Michelle Cormier	✓	✓
06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Wayne Wouters	✓	✓
07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jyothish George	✓	✓
08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Cataford	✓	✓
09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Louise Grondin	✓	✓
10	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.	✓	✓
11	Proposition afin d'approuver le régime à base d'actions de type « omnibus ».	✓	✗
12	Proposition afin d'approuver l'octroi d'actions différées provenant du régime de rémunération à base d'actions.	✓	✗

## ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
Proposeur : CA		

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 02**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael O'Keeffe

✓

✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est président du conseil d'une autre entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 03**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gary Lawler

✓

✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 04**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Andrew Love

✓

✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 05**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Michelle Cormier

✓

✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 06**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Wayne Wouters

✓

✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 07**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jyothish George



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**ITEM 08**

**CA POLITIQUE**

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Cataford



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**ITEM 09**

**CA POLITIQUE**

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Louise Grondin



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**ITEM 10**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.

✓

✓

Proposeur : CA

---

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré****ITEM 11**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le régime à base d'actions de type « omnibus ».

✓

✗

Proposeur : CA

---

Le régime ne répond pas aux critères de la politique, car il comprend un régime d'options d'achat d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré****ITEM 12**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'octroi d'actions différées provenant du régime de rémunération à base d'actions.

✓

✗

Proposeur : CA

---

Le régime ne répond pas aux critères de la politique, car il comprend un régime d'options d'achat d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information

publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

**SOMMAIRE**

ÉMETTEUR Prosus NV (AMS: PRX)	DATE D'ASSEMBLÉE 2021-08-24 ,
PAYS	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2021-07-27
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT N7163R103

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

20316

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
02	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver les états financiers.	✓	✓
04	Proposition afin d'approuver la politique de distribution du bénéfice.	✓	✓
05	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende.	✓	✓
06	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
07	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
08	Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants et des administrateurs.	✓	✗
09	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Angélien Kemna	✓	✓
10.01	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Hendrik J. du Toit	✓	✗
10.02	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Craig Enenstein	✓	✓
10.03	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Nolo Letele	✓	✗
10.04	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Roberto Oliveria de Lima	✓	✗
11	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers..	✓	✓
12	Proposition afin d'approuver l'augmentation du capital-actions.	✓	✓
13	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.	✓	✓
14	Proposition afin d'approuver la réduction du capital en annulant des actions rachetées.	✓	✓

## ANALYSE

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
Proposeur : CA		

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le droit à la plus-value des actions est compris dans le régime. Ce type d'octroi s'apparente aux actions fictives. Les intérêts des dirigeants ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires, car le risque associé à la détention d'actions n'est pas réel. (3.8 Droits d'appréciation et actions fictives) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver les états financiers.	✓	✓
Proposeur : CA		

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires et la firme de vérification qui les a examinés est indépendante. (1.1 États financiers) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la politique de distribution du bénéfice.	✓	✓
Proposeur : CA		

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05	CA	POLITIQUE
---------	----	-----------

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende.



Proposeur : CA

---

La distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 06**

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.



Proposeur : CA

---

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes du comité de direction et ainsi de le dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 07**

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.



Proposeur : CA

---

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des administrateurs et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 08**

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants et des administrateurs.



Proposeur : CA

---

On constate, après analyse complète de la politique de rémunération, qu'elle ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le droit à la plus-value des actions est compris dans le régime. Ce type d'octroi s'apparente aux actions fictives. Les intérêts des dirigeants ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires, car le risque associé à la détention d'actions n'est pas réel. (3.8 Droits d'appréciation et actions fictives) Ce type de « proposition liée » oblige les actionnaires à se prononcer sur tout à la fois. L'impact sur les droits et intérêts des actionnaires est plus négatif que positif. Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 09**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Angélien Kemna

✓

✓

Proposeur : CA

---

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 10.01**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Hendrik J. du Toit

✓

✗

Proposeur : CA

---

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Ninety Once PLC et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 10.02**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Craig Enenstein

✓ ✓

Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

**ITEM 10.03**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Nolo Letele

✓ ✗

Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

**ITEM 10.04**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Roberto Oliveria de Lima

✓ ✗

Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est

âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 11**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers..

✓

✓

Proposeur : CA

---

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification respecte le critère de la politique de vote. L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 12**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'augmentation du capital-actions.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'augmentation du capital-actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'augmentation, sans droits de préemption, est inférieure à 20 % des actions en circulation. (5.2.1 Augmentation du capital) La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 13**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 14**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la réduction du capital en annulant des actions rachetées.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'annulation d'actions rachetées engendre une réduction du capital-actions. C'est une façon de restituer aux actionnaires des éléments de l'actif si les liquidités excèdent les besoins d'investissement. (5.2.3 Annulation de capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

**SOMMAIRE**

ÉMETTEUR WH Group Ltd (HKG:0288)	DATE D'ASSEMBLÉE 2021-08-16,
PAYS Hong-Kong	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2021-08-10
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Extraordinaire	IDENTIFIANT G96007102

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

453005

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions avec annulation subséquente des actions.	✓	✗
02	Proposition afin de lever l'obligation de rachat d'actions par Heroic Zone Investment.	✓	✓

## ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le rachat d'actions avec annulation subséquente des actions.	✓	✗
Proposeur : CA		

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les actions rachetées et non annulées représentent plus de 10 % des actions en circulation. (5.2.2 Rachat d'actions) La prime de rachat dépasse 10%. Un vote contre la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin de lever l'obligation de rachat d'actions par Heroic Zone Investment.	✓	✓
Proposeur : CA		

Cette proposition fait suite à la proposition #01. Les règlements en vigueur à la bourse de Hong-Kong obligent, dans le cas d'importants rachats d'actions, les actionnaires majoritaires à faire une offre pour le rachat de l'ensemble des actions. Dans le cas présent, le conseil d'administration a jugé bon de demander aux actionnaires de ne pas contraindre Heroic Zone Investment à cette respecter cette obligation. La proposition ne porte pas atteinte aux intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information

publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

**SOMMAIRE**

ÉMETTEUR Exfo Inc. (NASDAQ: EXFO)	DATE D'ASSEMBLÉE 2021-08-13,
PAYS Canada	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2021-06-22
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Spéciale	IDENTIFIANT 302046107

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

12-0202/1.1

RRUQ - Montrusco

193728

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver la privatisation de l'entreprise.	✓	✓

## ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la privatisation de l'entreprise.	✓	✓
Proposeur : CA		

Le 7 juin 2021, EXFO a annoncé que Germain Lamonde, fondateur et actionnaire majoritaire d'EXFO, fera l'acquisition de la totalité des actions avec droit de vote subalterne d'EXFO moyennant une contrepartie de 6 USD par action. M. Lamonde contrôle, directement ou indirectement, 61,46 % des actions en circulation d'EXFO et 93,53 % des droits de vote. Il a repoussé quatre offres de l'entreprise américaine, Viavi Solutions Inc., dont la dernière s'élevait à 8 USD par action. Le conseil d'administration, excluant M. Lamonde et M. Morin qui se sont retirés des discussions, juge que l'offre de M. Lamonde est dans le meilleur intérêt des actionnaires. Plusieurs actionnaires estiment que M. Lamonde devrait au moins s'aligner avec la dernière offre de Viavi de 8 USD. M. Lamonde a clairement exprimé son intention de ne pas vendre l'entreprise pour conserver des emplois et de l'activité au Québec. Bien que son offre soit inférieure à celle proposée par Viavi, il semble préférable pour les actionnaires d'accepter l'offre de M. Lamonde. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

**SOMMAIRE**

ÉMETTEUR Kornit Digital Ltd (NASDAQ: KRNT)	DATE D'ASSEMBLÉE 2021-08-12,
PAYS Israël	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2021-07-07
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT M6372Q113

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIIONS

12-0301/1.2

RRUQ - CS McKee

34131

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Yuval Cohen	✓	✗
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Stephen Nigro	✓	✓
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Ronen Samuel	✓	✗
02	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification et ses honoraires.	✓	✗

## ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Yuval Cohen	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

ITEM 01.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Stephen Nigro	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant

selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Ronen Samuel	✓	✗
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.	✓	✗
Proposeur : CA		

---

La proposition demande l'autorisation des actionnaires pour modifier les règlements de l'entreprise pour insérer le district juridique de Tel-Aviv comme forum exclusif. La sélection d'un forum exclusif réduit les possibilités pour les parties prenantes de se faire entendre légale et n'est pas une bonne pratique de gouvernance. La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification et ses honoraires.	✓	✗
Proposeur : CA		

---

Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

**SOMMAIRE**

ÉMETTEUR CAE Inc. (CAE)	DATE D'ASSEMBLÉE 2021-08-11,
PAYS Canada	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2021-06-18
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 124765108

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	NOMBRE D' ACTIONS
12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	80000
12-0202/1.1	RRUQ - Montrusco	156989

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Margaret S. Billson	✓	✓
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael M. Fortier	✓	
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Marianne Harrison	✓	✓
01.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Alan N. MacGibbon	✓	✓
01.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Mary Lou Maher	✓	✓
01.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John P. Manley	✓	
01.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : François Olivier	✓	
01.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Marc Parent	✓	✓
01.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David G. Perkins	✓	✓
01.10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael E. Roach	✓	✓
01.11	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Andrew J. Stevens	✓	✓
02	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PwC et ses honoraires.	✓	
03	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
04	Proposition afin de reconduire le régime de droits des actionnaires.	✓	✓

## ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Margaret S. Billson	✓	✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael M. Fortier	✓	

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ce comité. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

---

Vote enregistré

ITEM 01.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Marianne Harrison	✓	✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.04	CA	POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Alan N. MacGibbon

| ✓ | ✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 01.05**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Mary Lou Maher

| ✓ | ✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 01.06**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John P. Manley

| ✓ | ||

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

---

Vote enregistré

ITEM 01.07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : François Olivier	✓	
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un dirigeant de Transcontinental et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

---

Vote enregistré

ITEM 01.08	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Marc Parent	✓	✓
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.09	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David G. Perkins	✓	✓
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.10	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael E. Roach	✓	✓
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.11	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Andrew J. Stevens	✓	✓
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PwC et ses honoraires.	✓	
Proposeur : CA		

---

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.

---

Vote enregistré

ITEM 03

CA POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.

✓

✗

Proposeur : CA

---

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 04

CA POLITIQUE

Proposition afin de reconduire le régime de droits des actionnaires.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Le régime satisfait à tous les critères de la politique. (4.3 Prise de contrôle et régime de droits des actionnaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.



**SOMMAIRE**

ÉMETTEUR Heroux-Devtek Inc. (HRX)	DATE D'ASSEMBLÉE 2021-08-10,
PAYS Canada	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2021-06-16
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 42774L109

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

12-0202/1.1

RRUQ - Montrusco

352070

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Nathalie Bourque	✓	✓
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Martin Brassard	✓	
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Didier Evrard	✓	✓
01.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gilles Labbé	✓	
01.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Louis Morin	✓	
01.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : James J. Morris	✓	
01.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Brian A. Robbins	✓	
01.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Annie Thabet	✓	
01.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Beverly Wyse	✓	✓
02	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young et ses honoraires.	✓	

## ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Nathalie Bourque	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Martin Brassard	✓	
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

---

Vote enregistré

ITEM 01.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Didier Evrard	✓	✓
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce nouveau candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gilles Labbé	✓	
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui

n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

---

Vote enregistré

ITEM 01.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Louis Morin	✓	
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

---

Vote enregistré

ITEM 01.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : James J. Morris	✓	
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

---

Vote enregistré

ITEM 01.07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Brian A. Robbins	✓	
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction d'Exco Technologies et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. De surcroît, Exco Technologies est une des entreprises prises en compte dans l'échantillon utilisé pour comparer la rémunération d'Héroux-Devtek. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

---

Vote enregistré

ITEM 01.08	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Annie Thabet	✓	
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Cette candidate siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.

---

Vote enregistré

ITEM 01.09	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Beverly Wyse	✓	✓
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 02	CA	POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young et ses honoraires.



Proposeur : CA

---

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.

---

**Vote enregistré**

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

**SOMMAIRE**

ÉMETTEUR Saputo Inc. (SAP)	DATE D'ASSEMBLÉE 2021-08-05,
PAYS Canada	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2021-06-11
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 802912105

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

12-0202/1.1

RRUQ - Montrusco

161711

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Lino A. Saputo, Jr.	✓	
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Louis-Philippe Carrière	✓	
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Henry E. Demone	✓	✓
01.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Anthony M. Fata	✓	
01.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Annalisa King	✓	✓
01.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Karen A. Kinsley	✓	✓
01.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Antonio P. Meti	✓	
01.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Diane Nyisztor	✓	✓
01.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Franziska Ruf	✓	✓
01.10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Annette Verschuren	✓	✓
02	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG et ses honoraires.	✓	
03	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	×

## ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Lino A. Saputo, Jr.	✓	
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat est à la fois chef de la direction et président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.2 Partage des fonctions de président du conseil et de chef de la direction) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

---

Vote enregistré

ITEM 01.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Louis-Philippe Carrière	✓	
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

---

Vote enregistré

ITEM 01.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Henry E. Demone	✓	✓
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Anthony M. Fata	✓	

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

---

Vote enregistré

ITEM 01.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Annalisa King	✓	✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Karen A. Kinsley	✓	✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.07	CA	POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Antonio P. Meti



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

**Vote enregistré**

**ITEM 01.08** CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Diane Nyisztor



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

**Vote enregistré**

**ITEM 01.09** CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Franziska Ruf



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

**Vote enregistré**

**ITEM 01.10** CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Annette Verschuren

| ✓ | ✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 02**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG et ses honoraires.

| ✓ | ||

Proposeur : CA

---

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.

---

Vote enregistré

**ITEM 03**

CA POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.

| ✓ | ✕

Proposeur : CA

---

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

**SOMMAIRE**

ÉMETTEUR Adecco SA (AHEXF)	DATE D'ASSEMBLÉE 2021-08-04 ,
PAYS France	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2021-01-04
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT H00392318

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

12517

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver le rapport annuel.	✓	✓
01.02	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
02	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 2.50 CHF par action ordinaire.	✓	✓
03	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
04.01	Proposition afin d'approuver la rémunération maximale pouvant être versée aux administrateurs.	✓	✓
04.02	Proposition afin d'approuver la rémunération maximale pouvant être versée aux membres du comité de direction.	✓	✗
05.01.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean-Christophe Deslarzes	✓	✓
05.01.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Ariane Gorin	✓	✓
05.01.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Alexander Gut	✓	✗
05.01.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Didier Lamouche	✓	✗
05.01.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Prince	✓	✗
05.01.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Kathleen Taylor	✓	✗
05.01.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Regula Wallimann	✓	✓
05.01.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Rachel Duan	✓	✓
05.02.01	Proposition afin d'approuver l'élection d'une membre du comité de rémunération : Kathleen Taylor	✓	✓
05.02.02	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Didier Lamouche	✓	✗
05.02.03	Proposition afin d'approuver l'élection d'une membre du comité de rémunération : Rachel Duan	✓	✓

05.03	Proposition afin d'approuver l'élection du cabinet d'avocats Keller Partnership en tant que représentant indépendant de l'entreprise.	✓	✓
05.04	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young Ltd.	✓	✓
06	Proposition afin d'approuver l'augmentation du capital-actions.	✓	✓

## ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le rapport annuel.	✓	✓
Proposeur : CA		

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant la date de l'assemblée. (1.1 États financiers) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
Proposeur : CA		

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) L'entreprise ne divulgue pas de façon claire et détaillée les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les régimes de rémunération liés à la performance. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 2.50 CHF par action ordinaire.	✓	✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 03**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.

✓

✗

Proposeur : CA

---

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration et aux membres du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration et aux membres du comité de direction pour leur gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 04.01**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la rémunération maximale pouvant être versée aux administrateurs.

✓

✓

Proposeur : CA

---

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 04.02**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la rémunération maximale pouvant être versée aux membres du comité de direction.

✓

✗

Proposeur : CA

---

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération)  
L'entreprise ne divulgue pas de façon claire et détaillée les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les régimes de rémunération liés à la performance. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 05.01.01**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean-Christophe Deslarzes

✓

✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 05.01.02**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Ariane Gorin

✓

✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 05.01.03**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Alexander Gut

✓

✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 05.01.04**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Didier Lamouche

✓

✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 05.01.05**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Prince

✓

✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité des mises en candidature.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 05.01.06**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Kathleen Taylor

✓

✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est présidente du conseil d'une autre entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 05.01.07**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Regula Wallimann

✓

✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 05.01.08**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Rachel Duan

✓

✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette nouvelle candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 05.02.01**

CA POLITIQUE

|

|

Proposition afin d'approuver l'élection d'une membre du comité de rémunération : Kathleen Taylor



Proposeur : CA

---

L'élection des membres du comité est de la responsabilité du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 05.02.02**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Didier Lamouche



Proposeur : CA

---

L'élection des membres du comité est de la responsabilité du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 05.02.03**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection d'une membre du comité de rémunération : Rachel Duan



Proposeur : CA

---

L'élection des membres du comité est de la responsabilité du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette nouvelle candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 05.03**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection du cabinet d'avocats Keller Partnership en tant que représentant indépendant de l'entreprise.

| ✓ | ✓

Proposeur : CA

---

En raison d'une modification à la législation, depuis le 1er janvier 2014, la loi demande que les actionnaires d'une société suisse élisent un représentant indépendant. La proposition vise donc à approuver la nomination de Keller Partnership. (4.7 Autres affaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

#### ITEM 05.04

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young Ltd.

| ✓ | ✓

Proposeur : CA

---

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification respecte le critère de la politique de vote. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

#### ITEM 06

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'augmentation du capital-actions.

| ✓ | ✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'augmentation du capital-actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'augmentation est inférieure à 20 % des actions en circulation. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information

publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

**SOMMAIRE**

ÉMETTEUR Groupe Stingray Inc. (TSE: RAY.A)	DATE D'ASSEMBLÉE 2021-08-04 ,
PAYS Canada	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2021-06-07
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 86084H100

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

12-0202/1.1

RRUQ - Montrusco

1310

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Claudine Blondin	✓	
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Karinne Bouchard	✓	
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Eric Boyko	✓	✓
01.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Frédéric Lavoie	✓	✓
01.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jacques Parisien	✓	
01.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Mark Pathy	✓	✓
01.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gary S. Rich	✓	
01.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : François-Charles Sirois	✓	
01.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Robert G. Steele	✓	✓
01.10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Pascal Tremblay	✓	
02	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG et ses honoraires.	✓	

## ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Claudine Blondin	✓	
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Cette candidate siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les

critères de la politique. Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.

---

Vote enregistré

ITEM 01.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Karinne Bouchard	✓	
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.

---

Vote enregistré

ITEM 01.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Eric Boyko	✓	✓
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Frédéric Lavoie	✓	✓
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jacques Parisien	✓	
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

---

Vote enregistré

ITEM 01.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Mark Pathy	✓	✓
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gary S. Rich	✓	

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

---

Vote enregistré

ITEM 01.08	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : François-Charles Sirois	✓	

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est chef de la direction d'une autre entreprise et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

---

Vote enregistré

ITEM 01.09	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Robert G. Steele	✓	✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.10	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Pascal Tremblay	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

---

Vote enregistré

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG et ses honoraires.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proposeur : CA		

---

Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.

---

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.



**SOMMAIRE**

ÉMETTEUR Macquarie Group Ltd (MBL)	DATE D'ASSEMBLÉE 2021-07-29,
PAYS Australie	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2021-07-27
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 55607P105/Q57085104

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

12774

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
02.01	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Rebecca J. McGrath	✓	✗
02.02	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Mike Roche	✓	✓
02.03	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Glenn R. Stevens	✓	✗
02.04	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Peter H. Warne	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓
04	Proposition afin d'approuver les indemnités de départ versées aux dirigeants.	✓	✓
05	Proposition afin d'approuver la participation des dirigeants au régime d'épargne des employés.	✓	✓
06	Proposition afin d'approuver l'émission d'obligations convertibles en actions.	✓	✓

## ANALYSE

ITEM 02.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Rebecca J. McGrath	✓	✗
Proposeur : CA		

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est présidente du conseil de OZ Minerals Limited et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.02	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Mike Roche

| ✓ | ✓

Proposeur : CA

---

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 02.03**

	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Glenn R. Stevens	✓	✗

Proposeur : CA

---

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 02.04**

	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Peter H. Warne	✓	✗

Proposeur : CA

---

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection

des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 03**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.

✓

✓

Proposeur : CA

---

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération est basée sur la performance de l'entreprise. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération par actions répond à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 04**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver les indemnités de départ versées aux dirigeants.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Les indemnités de départ proposées respectent les critères de la politique. (3.12 Indemnités de départ) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 05**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la participation des dirigeants au régime d'épargne des employés.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Le régime d'épargne proposé répond à tous les critères de la politique. (3.11 Régimes d'achat d'actions pour les employés) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 06

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'obligations convertibles en actions.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission d'obligations, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

**SOMMAIRE**

ÉMETTEUR Tate & Lyle PLC (TATE)	DATE D'ASSEMBLÉE 2021-07-29 ,
PAYS Royaume-Uni	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2021-07-27
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT G86838128

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

101153

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin de recevoir les états financiers, le rapport des administrateurs, le rapport annuel, le rapport du vérificateur et d'autres rapports.	✓	✓
02	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,22 GBP par action ordinaire.	✓	✓
04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gerry Murphy	✓	✓
05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Nick Hampton	✓	✓
06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Vivid Sehgal	✓	✓
07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John Cheung	✓	✗
08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Patrícia Corsi	✓	✓
09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Paul Forman	✓	✗
10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Lars Frederiksen	✓	✓
11	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Kimberly Nelson	✓	✓
12	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Sybella Stanley	✓	✗
13	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Warren Tucker	✓	✓
14	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young LLP.	✓	✓
15	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.	✓	✓
16	Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.	✓	✗
17	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.	✓	✓

18	Proposition afin de limiter les droits de préemption.	✓	✓
19	Proposition afin de limiter les droits de préemption dans le cadre d'une acquisition ou d'investissements spécifiques.	✓	✓
20	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions jusqu'à concurrence de 10 % des actions en circulation.	✓	✓
21	Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.	✓	✗

## ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin de recevoir les états financiers, le rapport des administrateurs, le rapport annuel, le rapport du vérificateur et d'autres rapports.	✓	✓
Proposeur : CA		

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires et la firme de vérification qui les a examinés est indépendante. (1.1 États financiers) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
Proposeur : CA		

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options à prix d'exercice nul, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03	CA	POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,22 GBP par action ordinaire.



Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**ITEM 04**

**CA      POLITIQUE**

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gerry Murphy



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**ITEM 05**

**CA      POLITIQUE**

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Nick Hampton



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**ITEM 06**

**CA      POLITIQUE**



Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Vivid Sehgal

| ✓ | ✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce nouveau candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John Cheung

| ✓ | ✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Zhejiang Supor co. Ltd et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Patricia Corsi

| ✓ | ✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette nouvelle candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

**ITEM 09**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Paul Forman

✓

✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est PDG d'Essentra plc et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré****ITEM 10**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Lars Frederiksen

✓

✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré****ITEM 11**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Kimberly Nelson

✓

✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 12

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Sybella Stanley

✓

✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est membre de la haute direction de RELX plc et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 13

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Warren Tucker

✓

✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 14

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young LLP.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification respecte le critère de la politique de vote. L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un

vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 15**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 16**

CA POLITIQUE

Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.

✓

✗

Proposeur : CA

---

Les entreprises ne devraient pas influencer le processus démocratique par des contributions financières. Ces dons représentent également des fonds en moins pour le développement des projets de l'entreprise. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 17**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en

circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 18**

CA POLITIQUE

Proposition afin de limiter les droits de préemption.

✓ ✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander de limiter les droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. La levée des droits de préemption est limitée et favorise la vente d'actions lors d'émissions. La levée des droits de préemption est limitée à 20 % des actions en circulation. La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 19**

CA POLITIQUE

Proposition afin de limiter les droits de préemption dans le cadre d'une acquisition ou d'investissements spécifiques.

✓ ✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander de limiter les droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. La levée des droits de préemption est limitée et favorise la vente d'actions lors d'émissions. La levée des droits de préemption est limitée à 20 % des actions en circulation. La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 20**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions jusqu'à concurrence de 10 % des actions en circulation.

✓ ✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 21**

Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.

CA      POLITIQUE

✓

✗

Proposeur : CA

---

Cette proposition demande l'autorisation de maintenir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires à 14 jours au lieu de 21 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

**SOMMAIRE**

ÉMETTEUR Alstom SA (ALO)	DATE D'ASSEMBLÉE 2021-07-28,
PAYS France	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2021-07-23
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Mixte	IDENTIFIANT F0259M475

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

12306

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver les états financiers.	✓	✗
02	Proposition afin d'approuver les états financiers consolidés.	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,25 EUR par action ordinaire.	✓	✓
04	Proposition afin d'approuver le rapport spécial des vérificateurs sur les conventions et les engagements ciblés par l'article L. 225-38.	✓	✓
05	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PwC.	✓	✗
06	Proposition afin de reconnaître la fin du mandat de Jean-Christophe Georghiou en tant que vérificateur suppléant et la décision de ne pas le remplacer.	✓	✓
07	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Mazars.	✓	✗
08	Proposition afin de reconnaître la fin du mandat de Jean-Maurice El Nouchi en tant que vérificateur suppléant et la décision de ne pas le remplacer.	✓	✓
09	Proposition afin d'approuver la politique de rémunération du président du conseil et chef de la direction : Henri Poupart-Lafarge.	✓	✓
10	Proposition afin d'approuver la politique de rémunération des administrateurs.	✓	✓
11	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓
12	Avis sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux : Henri Poupart-Lafarge, président du conseil et chef de la direction.	✓	✓
13	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.	✓	✓
14	Proposition afin d'approuver l'annulation des actions rachetées.	✓	✓
15	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.	✓	✗
16	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.	✓	✗
17	Proposition afin d'approuver l'attribution des titres.	✓	✓

18	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements concernant la suppression des provisions relatives aux actions privilégiées.	✓	✓
19	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements afin qu'ils reflètent les lois et réglementations applicables concernant les provisions.	✓	✓
20	Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.	✓	✓

## ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver les états financiers.	✓	✗
Proposeur : CA		

On constate que moins des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver les états financiers consolidés.	✓	✗
Proposeur : CA		

On constate que moins des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,25 EUR par action ordinaire.	✓	✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 04**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rapport spécial des vérificateurs sur les conventions et les engagements ciblés par l'article L. 225-38.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Ce rapport spécial vient vérifier les relations entre parties liées et les conflits d'intérêts qui pourraient en découler. Cela est souhaitable afin de mieux gérer les risques et les atteintes à la réputation de l'entreprise. (Introduction - 2e principe : la responsabilisation) Les transactions traitées dans le rapport spécial respectent les critères de la politique. (Introduction - 3e principe : la transparence) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 05**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PwC.

✓

✗

Proposeur : CA

---

Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 06**

CA POLITIQUE

Proposition afin de reconnaître la fin du mandat de Jean-Christophe Georghiou en tant que vérificateur suppléant et la décision de ne pas le remplacer.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 07**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Mazars.

✓

✗

Proposeur : CA

---

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 08**

CA POLITIQUE

Proposition afin de reconnaître la fin du mandat de Jean-Maurice El Nouchi en tant que vérificateur suppléant et la décision de ne pas le remplacer.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 09**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la politique de rémunération du président du conseil et chef de la direction : Henri Poupart-Lafarge.

✓

✓

Proposeur : CA

---

On constate, après analyse complète de la politique de rémunération, qu'elle répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 10**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la politique de rémunération des administrateurs.

✓

✓

Proposeur : CA

---

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 11**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.

✓

✓

Proposeur : CA

---

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. La rémunération est basée sur la performance de l'entreprise. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération par actions répond à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 12**

CA POLITIQUE

Avis sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux : Henri Poupart-Lafarge, président du conseil et chef de la direction.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Sa rémunération est composée d'une rémunération fixe de 796 883 EUR et d'une rémunération variable en actions liées à la performance évaluée 906 015 EUR. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 13**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.

| ✓ | ✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 14**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'annulation des actions rachetées.

| ✓ | ✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'annulation d'actions rachetées engendre une réduction du capital-actions. C'est une façon de restituer aux actionnaires des éléments de l'actif si les liquidités excèdent les besoins d'investissement. (5.2.3 Annulation de capital) Les actions rachetées et annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 15**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.

| ✓ | ✗

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en

circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Le prix des actions pourra être réduit de plus de 20 %. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 16**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.

✓

✗

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Attention! Puisque les actionnaires ne bénéficieront pas de droits de préemption, ceux-ci subiront une dilution de leurs droits. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Le prix des actions pourra être réduit de plus de 20 %. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 17**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'attribution des titres.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 18**

CA POLITIQUE

Proposition afin de modifier les statuts et les règlements concernant la suppression des provisions relatives aux actions privilégiées.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Les modifications apportent généralement des clarifications aux statuts actuels et sont d'ordre administratif. (4.5 Règlements et statuts) La proposition ne porte pas atteinte aux intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 19**

CA POLITIQUE

Proposition afin de modifier les statuts et les règlements afin qu'ils reflètent les lois et réglementations applicables concernant les provisions.

✓

✓

Proposeur : CA

---

La proposition vise à apporter des modifications aux statuts de l'entreprise de manière, entre autres, à refléter la législation applicable. (4.5 Règlements et statuts) La proposition ne porte pas atteinte aux intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 20**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

**SOMMAIRE**

ÉMETTEUR Vodafone Group PLC (VOD)	DATE D'ASSEMBLÉE 2021-07-27 ,
PAYS Royaume-Uni	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2021-05-31
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT G93882135/ 92857W209

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

852899

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition fin de recevoir les états financiers, le rapport stratégie et les rapports des administrateurs et du vérificateur.	✓	✗
02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Olaf Swantee	✓	✓
03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean-François Van Boxmeer	✓	✓
04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Nick Read	✓	✓
05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Margherita Della Valle	✓	✗
06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Crispin Davis	✓	✗
07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michel Demare	✓	✗
08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Clara Furse	✓	✓
09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Valerie Gooding	✓	✓
10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Maria Amparo Moraleda Martinez	✓	✗
11	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Sanjiv Ahuja	✓	✗
12	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Nish	✓	✗
13	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,45 EUR par action ordinaire.	✓	✓
14	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓
15	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young.	✓	✗
16	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.	✓	✗
17	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.	✓	✗

18	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.	✓	✓
19	Proposition afin d'abolir les droits de préemption jusqu'à 5 % supplémentaires dans le cadre du financement d'une acquisition ou d'un investissement en capital.	✓	✓
20	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.	✓	✓
21	Proposition afin d'approuver les statuts et les règlements.	✓	✓
22	Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.	✓	✗
23	Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.	✓	✗

## ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition fin de recevoir les états financiers, le rapport stratégie et les rapports des administrateurs et du vérificateur.	✓	✗
Proposeur : CA		

On constate que moins des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Olaf Swantee	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 03

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean-François Van Boxmeer

✓

✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 04

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Nick Read

✓

✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 05

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Margherita Della Valle

✓

✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon

l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est chef des finances de l'entreprise et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 06**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Crispin Davis

✓

✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 07**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michel Demare

✓

✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 08**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Clara Furse

✓

✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 09**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Valerie Gooding

✓

✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 10**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Maria Amparo Moraleda Martinez

✓

✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 11**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Sanjiv Ahuja

✓

✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 12**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Nish

✓

✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 13**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,45 EUR par action ordinaire.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 14**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.

✓

✓

Proposeur : CA

---

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération est basée sur la performance de l'entreprise. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération par actions répond à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 15**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young.

✓

✗

Proposeur : CA

---

Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 16**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.

✓

✗

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. (4.2 Droit à l'information financière) Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 17**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.

✓

✗

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Cette émission d'actions autorisées est supérieure à 50 % des actions. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 18**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Attention! Puisque les actionnaires ne bénéficieront pas de droits de préemption, ceux-ci subiront une dilution de leurs droits. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 19**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'abolir les droits de préemption jusqu'à 5 % supplémentaires dans le cadre du financement d'une acquisition ou d'un investissement en capital.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'abolition des droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La levée des droits de préemption est limitée et favorise la vente d'actions lors d'émissions. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 20**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.

| ✓ | ✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 21**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver les statuts et les règlements.

| ✓ | ✓

Proposeur : CA

---

Les modifications apportent généralement des clarifications aux statuts actuels et sont d'ordre administratif. (4.5 Règlements et statuts) Les changements soumis ne portent pas atteinte aux intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 22**

CA POLITIQUE

Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.

| ✓ | ✗

Proposeur : CA

---

Les dépenses en dons de charité peuvent promouvoir les intérêts des dirigeants sans représenter ceux de l'entreprise et de ses actionnaires. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Les entreprises ne devraient pas influencer le processus démocratique par des contributions financières. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Ces dons représentent également des fonds en moins pour le développement des projets de l'entreprise. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 23**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.



Proposeur : CA

---

Cette proposition demande l'autorisation de maintenir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires à 14 jours au lieu de 21 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. (1.1 États financiers) La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

**SOMMAIRE**

ÉMETTEUR Volkswagen AG (VLKAF.PK)	DATE D'ASSEMBLÉE 2021-07-22,
PAYS Allemagne	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2021-06-30
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 928662303

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

16577

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
02	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 4,86 EUR par action privilégiées.	✓	✓
03.01	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction :Herbert Diess	✓	✗
03.02	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction :Oliver Blume	✓	✗
03.03	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction :Markus Duesmann	✓	✗
03.04	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction :Gunnar Kilian	✓	✗
03.05	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction :Andreas Renschler	✓	✗
03.06	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction :Abraham Schot	✓	✗
03.07	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction :Stefan Sommer	✓	✗
03.08	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction :Hiltrud Dorothea Werner	✓	✗
03.09	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction :Frank Witter	✓	✗
04.01	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Hans Dieter Pötsch	✓	✗
04.02	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Jörg Hofmann	✓	✗
04.03	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Hussain Ali Al-Abdulla	✓	✗
04.04	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Hessa Sultan Al-Jaber	✓	✗
04.05	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Bernd Althusmann	✓	✗
04.06	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Kai Bliesener	✓	✗
04.07	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Hans-Peter Fischer	✓	✗

04.08	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Marianne HeiB	✓	✗
04.09	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Johan Järvklo	✓	✗
04.10	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Ulrike Jakob	✓	✗
04.11	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Louise Kiesling	✓	✗
04.12	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Peter Mosch	✓	✗
04.13	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Bertina Murkovic	✓	✗
04.14	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Bernd Osterloh	✓	✗
04.15	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Hans Michel Piëch	✓	✗
04.16	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Ferdinand Oliver Porsche	✓	✗
04.17	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Wolfgang Porsche	✓	✗
04.18	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Conny Schönhardt	✓	✗
04.19	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Athanasios Stimoniaris	✓	✗
04.20	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Stephan Weil	✓	✗
04.21	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Werner Weresch	✓	✗
05.01	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'une membre du conseil de surveillance :Louise Kiesling	✓	✗
05.02	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du conseil de surveillance :Hans Dieter Pötsch	✓	✗
06	Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
07	Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des membres du conseil de surveillance.	✓	✓
08	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.	✓	✓

09	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.	✓	✓
10.01	Proposition afin d'approuver l'accord de règlement avec M. Winkerton.	✓	✓
10.02	Proposition afin d'approuver l'accord de règlement avec M. Stadler.	✓	✓
11	Proposition afin d'approuver le contrat d'assurance en responsabilité civile des administrateurs.	✓	✓
12	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young.	✓	✗

## ANALYSE

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 4,86 EUR par action privilégiées.	✓	✓
Proposeur : CA		

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction :Herbert Diess	✓	✗
Proposeur : CA		

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.02	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction :Oliver Blume



Proposeur : CA

---

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 03.03** CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction :Markus Duesmann



Proposeur : CA

---

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 03.04** CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction :Gunnar Kilian



Proposeur : CA

---

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 03.05** CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction :Andreas Renschler



Proposeur : CA

---

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 03.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction :Abraham Schot	✓	✗
Proposeur : CA		

---

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 03.07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction :Stefan Sommer	✓	✗
Proposeur : CA		

---

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 03.08	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction :Hiltrud Dorothea Werner	✓	✗
Proposeur : CA		

---

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 03.09	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction :Frank Witter	✓	✗
Proposeur : CA		

---

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 04.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Hans Dieter Pötsch	✓	✗
Proposeur : CA		

---

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 04.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Jörg Hofmann	✓	✗
Proposeur : CA		

---

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 04.03	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Hussain Ali Al-Abdulla



Proposeur : CA

---

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 04.04** CA  POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Hessa Sultan Al-Jaber



Proposeur : CA

---

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 04.05** CA  POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Bernd Althusmann



Proposeur : CA

---

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 04.06** CA  POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Kai Bliesener



Proposeur : CA

---

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 04.07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Hans-Peter Fischer	✓	✗
Proposeur : CA		

---

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 04.08	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Marianne Heiß	✓	✗
Proposeur : CA		

---

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 04.09	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Johan Järvklo	✓	✗
Proposeur : CA		

---

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 04.10	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Ulrike Jakob	✓	✗
Proposeur : CA		

---

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 04.11	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Louise Kiesling	✓	✗
Proposeur : CA		

---

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 04.12	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Peter Mosch	✓	✗
Proposeur : CA		

---

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 04.13	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Bertina Murkovic



Proposeur : CA

---

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 04.14** CA  POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Bernd Osterloh



Proposeur : CA

---

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 04.15** CA  POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Hans Michel Piëch



Proposeur : CA

---

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 04.16** CA  POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Ferdinand Oliver Porsche



Proposeur : CA

---

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 04.17	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Wolfgang Porsche	✓	✗
Proposeur : CA		

---

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 04.18	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Conny Schönhardt	✓	✗
Proposeur : CA		

---

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 04.19	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Athanasios Stimoniariis	✓	✗
Proposeur : CA		

---

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 04.20	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Stephan Weil	✓	✗
Proposeur : CA		

---

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 04.21	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent :Werner Weresch	✓	✗
Proposeur : CA		

---

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 05.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'une membre du conseil de surveillance :Louise Kiesling	✓	✗
Proposeur : CA		

---

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 05.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du conseil de surveillance :Hans Dieter Pötsch	✓	✗
Proposeur : CA		

---

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité de rémunération et au comité des mises en candidature. Il est actuellement un dirigeant d'une filiale de l'entreprise. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
Proposeur : CA		

---

On constate, après analyse complète de la politique de rémunération, qu'elle ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) L'octroi de primes liées à la performance est laissé à la discrétion des administrateurs. (3.13 Primes et autres avantages) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des membres du conseil de surveillance.	✓	✓
Proposeur : CA		

---

La rémunération des membres du conseil de surveillance respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 08**

CA POLITIQUE

Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Il est proposé de permettre aux actionnaires de voter par écrit ou par voie électronique sans participer à l'assemblée générale. (4.5 Règlements et statuts) Les changements soumis ne portent pas atteinte aux intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 09**

CA POLITIQUE

Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Il est proposé d'autoriser un paiement anticipé de dividende. (4.5 Règlements et statuts) Les changements soumis ne portent pas atteinte aux intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 10.01**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'accord de règlement avec M. Winkerton.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Cette proposition vise à faire approuver par les actionnaires deux accords de règlement de responsabilité conclus entre la société et d'anciens membres du conseil d'administration contre lesquels la société a fait valoir des demandes de dommages-intérêts en relation avec l'affaire du diesel. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 10.02**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'accord de règlement avec M. Stadler.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Cette proposition vise à faire approuver par les actionnaires deux accords de règlement de responsabilité conclus entre la société et d'anciens membres du conseil d'administration contre lesquels la société a fait valoir des demandes de dommages-intérêts en relation avec l'affaire du diesel. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 11**

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le contrat d'assurance en responsabilité civile des administrateurs.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Les administrateurs ont un devoir de diligence dans la supervision des activités de la société qu'ils servent. Ils sont tenus d'agir de bonne foi et dans le meilleur intérêt des actionnaires. (Introduction - 2e principe : la responsabilisation ) Le contrat d'assurance permet aux administrateurs de bénéficier d'un remboursement des frais et des dépenses à la suite d'une poursuite survenant dans le cadre de leurs fonctions. Ce contrat les met à l'abri des conséquences financières d'éventuelles erreurs ou négligences involontaires commises dans l'exercice de leurs fonctions. Bien qu'une telle protection diminue la responsabilité des administrateurs à l'égard de leurs actions, elle permet également d'attirer et de retenir des administrateurs compétents au sein du conseil de la société. (2.7 Indemnisation des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 12**

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young.

✓

×

Proposeur : CA

---

Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

**SOMMAIRE**

ÉMETTEUR Royal Mail Plc (LON:RMG)	DATE D'ASSEMBLÉE 2021-07-21,
PAYS Royaume-Uni	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2021-06-18
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT G7368G108

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

128537

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver les états financiers et le rapport annuel.	✓	✓
02	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,10 GBP par action ordinaire.	✓	✓
04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Keith Williams	✓	✗
05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Simon Thompson	✓	✗
06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Martin Seidenberg	✓	✗
07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Mick Jeavons	✓	✗
08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Sarah Hogg	✓	✓
09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Rita Griffin	✓	✓
10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Maria da Cunha	✓	✓
11	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael Findlay	✓	✓
12	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Lynne Peacock	✓	✓
13	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG.	✓	✓
14	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.	✓	✓
15	Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.	✓	✗
16	Proposition afin de renouveler le pouvoir donné aux administrateurs d'attribuer des actions.	✓	✗
17	Proposition afin de limiter les droits de préemption.	✓	✓

18	Proposition afin de limiter les droits de préemption en cas d'investissements spéciaux.	✓	✓
19	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.	✓	✓
20	Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.	✓	✗

## ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver les états financiers et le rapport annuel.	✓	✓
Proposeur : CA		

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires et la firme de vérification qui les a examinés est indépendante. (1.1 États financiers) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
Proposeur : CA		

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,10 GBP par action ordinaire.	✓	✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 04

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Keith Williams

✓

✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 05

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Simon Thompson

✓

✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 06

CA POLITIQUE

|

|

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Martin Seidenberg



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**ITEM 07**

**CA**      **POLITIQUE**

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Mick Jeavons



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**ITEM 08**

**CA**      **POLITIQUE**

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Sarah Hogg



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**ITEM 09**

**CA**      **POLITIQUE**

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Rita Griffin



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**ITEM 10**

**CA**

**POLITIQUE**

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Maria da Cunha



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**ITEM 11**

**CA**

**POLITIQUE**

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael Findlay



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 12**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Lynne Peacock

✓

✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 13**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification respecte le critère de la politique de vote. L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 14**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 15

CA POLITIQUE

Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.

✓

✗

Proposeur : CA

---

Les entreprises ne devraient pas influencer le processus démocratique par des contributions financières. Ces dons représentent également des fonds en moins pour le développement des projets de l'entreprise. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 16

CA POLITIQUE

Proposition afin de renouveler le pouvoir donné aux administrateurs d'attribuer des actions.

✓

✗

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Cette attribution de titres ne comporte pas un seuil de 50 % des actions en circulation ou le taux de dilution n'est pas divulgué. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 17

CA POLITIQUE

Proposition afin de limiter les droits de préemption.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander de limiter les droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. La levée des droits de préemption est limitée et favorise la vente d'actions lors d'émissions. La levée des droits de préemption est limitée à 20 % des actions en circulation. La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 18**

CA POLITIQUE

Proposition afin de limiter les droits de préemption en cas d'investissements spéciaux.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander de limiter les droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. La levée des droits de préemption est limitée et favorise la vente d'actions lors d'émissions. La levée des droits de préemption est limitée à 20 % des actions en circulation. La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 19**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Le prix des actions ne pourra pas être réduit. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 20**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.

✓

✗

Proposeur : CA

---

Cette proposition demande l'autorisation de maintenir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires à 14 jours au lieu de 21 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

**SOMMAIRE**

ÉMETTEUR ICON PLC (ICLR)	DATE D'ASSEMBLÉE 2021-07-20,
PAYS Irlande	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2021-07-10
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT G4705A100

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

1

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Ciaran Murray	✓	✗
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Joan Garahy	✓	✓
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Eugene McCague	✓	✗
02.01	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur (sous réserve de réalisation de la fusion) : Colin Shannon	✓	✓
02.02	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice (sous réserve de réalisation de la fusion) : Linda Grais	✓	✓
03	Proposition afin d'examiner les affaires de la société et de considérer les états financiers.	✓	✗
04	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.	✓	✗
05	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.	✓	✓
06	Proposition afin de limiter les droits de préemption.	✓	✓
07	Proposition afin de limiter les droits de préemption pour financier le capital-investissement ou des acquisitions.	✓	✓
08	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.	✓	✓
09	Proposition afin de fixer le prix pour l'émission d'actions rachetées.	✓	✓

## ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Ciaran Murray	✓	✗
Proposeur : CA		

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Joan Garahy	✓	✓
Proposeur : CA		

---

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Eugene McCague	✓	✗
Proposeur : CA		

---

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 02.01	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur (sous réserve de réalisation de la fusion) : Colin Shannon



Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien dirigeant d'une compagnie acquise par l'entreprise. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

#### ITEM 02.02

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice (sous réserve de réalisation de la fusion) : Linda Grais



Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette nouvelle candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

**Vote enregistré**

#### ITEM 03

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'examiner les affaires de la société et de considérer les états financiers.



Proposeur : CA

On constate que moins des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 04

CA POLITIQUE

Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.

✓

✗

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 05

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 06

CA POLITIQUE

Proposition afin de limiter les droits de préemption.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander de limiter les droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. La levée

des droits de préemption est limitée et favorise la vente d'actions lors d'émissions. La levée des droits de préemption est limitée à 10 % des actions en circulation. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 07**

CA POLITIQUE

Proposition afin de limiter les droits de préemption pour financier le capital-investissement ou des acquisitions.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander de limiter les droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. La levée des droits de préemption est limitée et favorise la vente d'actions lors d'émissions. La levée des droits de préemption est limitée à 10 % des actions en circulation. La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 08**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 09**

CA POLITIQUE

Proposition afin de fixer le prix pour l'émission d'actions rachetées.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'attribution de titres est acceptable, compte tenu du fait qu'elle est encadrée dans le temps et justifiée par des raisons d'affaires adéquates. (5.2.1 Augmentation du capital) Les actions seront émises à un prix situé dans une fourchette allant de 95 % à 120 % de la moyenne du cours de clôture des 30 jours précédent la réémission des actions. La proposition ne porte pas atteinte aux intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

**SOMMAIRE**

ÉMETTEUR Cairn Energy PLC (CNE)	DATE D'ASSEMBLÉE 2021-07-19,
PAYS Royaume-Uni	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2021-07-01
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Ordinaire	IDENTIFIANT G17528236 / G17528251

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

372090

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver l'acquisition d'une participation de 50 % dans un portefeuille d'opérations gazières en Égypte.	✓	✓

## ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'acquisition d'une participation de 50 % dans un portefeuille d'opérations gazières en Égypte.	✓	✓
Proposeur : CA		

Cairn Energy PLC avec Cheiron Petroleum Corporation ont annoncé que leurs filiales, Capricorn Egypt et Cheiron Oil & Gas, sont parvenues à une entente pour acquérir un portefeuille d'actifs constitué de plusieurs sites d'extraction et d'exploration dans le désert de l'ouest de l'Égypte. Cette transaction, de nature opérationnelle, est évaluée à 646 millions USD. L'entreprise s'engage aussi à verser au vendeur, des filiales de Shell, jusqu'à 280 millions USD selon certains critères préétablis tel que le prix de l'essence. Ces décisions opérationnelles dans l'exploitation des infrastructures de l'entreprise sont optimales quand elles sont prises par les gestionnaires. La proposition ne porte pas atteinte aux intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

**SOMMAIRE**

ÉMETTEUR DCC PLC (LON:DCC)	DATE D'ASSEMBLÉE 2021-07-16,
PAYS Irlande	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2021-07-12
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT G2689P101

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

17696

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'examiner les affaires de la société ainsi que recevoir et considérer les états financiers.	✓	✓
02	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 1,08 GBP par action ordinaire.	✓	✓
03	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
04	Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
05.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Mark Breuer	✓	✗
05.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Caroline Dowling	✓	✓
05.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Tufan Erginbilgic	✓	✗
05.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Jukes	✓	✗
05.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Pamela Kirby	✓	✓
05.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kevin Lucey	✓	✓
05.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Cormac McCarthy	✓	✗
05.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Donal Murphy	✓	✓
05.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Mark Ryan	✓	✓
06	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.	✓	✓
07	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.	✓	✓
08	Proposition afin de limiter les droits de préemption.	✓	✓
09	Proposition afin de limiter les droits de préemption dans le cadre d'acquisitions ou d'investissements spécifiques.	✓	✓

10	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions jusqu'à concurrence de 10 % des actions en circulation.	✓	✓
11	Proposition afin de fixer le prix pour l'émission d'actions rachetées.	✓	✗
12	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération incitative à long terme.	✓	✗

## ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'examiner les affaires de la société ainsi que recevoir et considérer les états financiers.	✓	✓
Proposeur : CA		

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires et la firme de vérification qui les a examinés est indépendante. (1.1 États financiers) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 1,08 GBP par action ordinaire.	✓	✓
Proposeur : CA		

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
Proposeur : CA		

---

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 04

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.

✓

✗

Proposeur : CA

---

On constate, après analyse complète de la politique de rémunération, qu'elle ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 05.01

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Mark Breuer

✓

✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 05.02

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Caroline Dowling

✓

✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 05.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Tufan Erginbilgic	✓	✗
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 05.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Jukes	✓	✗
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction d'Univar Solutions Inc. et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. De plus, il siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 05.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Pamela Kirby		

| ✓ | ✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

**Vote enregistré**

**ITEM 05.06** **CA** **POLITIQUE**

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kevin Lucey

| ✓ | ✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

**ITEM 05.07** **CA** **POLITIQUE**

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Cormac McCarthy

| ✓ | ✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Un vote contre le candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

**ITEM 05.08** **CA** **POLITIQUE**

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Donal Murphy

| ✓ | ✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 05.09**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Mark Ryan

| ✓ | ✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 06**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.

| ✓ | ✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 07**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.

| ✓ | ✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 08**

CA POLITIQUE

Proposition afin de limiter les droits de préemption.

| ✓ | ✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander de limiter les droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. La levée des droits de préemption est limitée et favorise la vente d'actions lors d'émissions. La levée des droits de préemption est limitée à 10 % des actions en circulation. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 09**

CA POLITIQUE

Proposition afin de limiter les droits de préemption dans le cadre d'acquisitions ou d'investissements spécifiques.

| ✓ | ✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander de limiter les droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. La levée des droits de préemption est limitée et favorise la vente d'actions lors d'émissions. La levée des droits de préemption est limitée à 10 % des actions en circulation. La

proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions)  
Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 10**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions jusqu'à concurrence de 10 % des actions en circulation.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 11**

CA POLITIQUE

Proposition afin de fixer le prix pour l'émission d'actions rachetées.

✓

✗

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'attribution de titres est acceptable, compte tenu du fait qu'elle est encadrée dans le temps et justifiée par des raisons d'affaires adéquates. (5.2.1 Augmentation du capital) Le prix d'émission pour être réduit par rapport à la valeur de l'action. Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 12**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le régime de rémunération incitative à long terme.

✓

✗

Proposeur : CA

---

Le régime de rémunération par actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Le régime comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

**SOMMAIRE**

ÉMETTEUR Prosus NV (AMS: PRX)	DATE D'ASSEMBLÉE 2021-07-09 ,
PAYS	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2021-06-11
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Extraordinaire	IDENTIFIANT N7163R103

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

20316

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver l'offre d'échange entre Naspers Limited et l'entreprise.	✓	✓

## ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'offre d'échange entre Naspers Limited et l'entreprise.	✓	✓
Proposeur : CA		

La proposition vise à approuver l'accord d'échange d'actions entre Prosus NV et sa société mère, Naspers Limited. Le but de la transaction est de réduire la part de Naspers dans le marché boursier sud-africain, puisque l'entreprise représente actuellement plus du quart de l'indice boursier SWIX (Johannesburg). Cela permettra aussi d'accroître la part de Prosus dans le marché boursier européen. En effet, la position de Naspers est problématique, puisque dans aucune grande place boursière mondiale, une entreprise ne représente cette proportion d'un marché, ce qui cause une décote de l'entreprise. À la suite de la transaction, Prosus, déjà chef de file des entreprises du Web en Europe, fera partie des 20 sociétés ayant la plus forte valorisation boursière dans la zone euro (indice Euro STOXX 50). Si la transaction est approuvée, la participation de Naspers dans Prosus sera réduite de 73,2 % à 57,2 % et Prosus détiendra 49,5 % de sa société mère. Les formalités de la transaction incluent la création d'une catégorie d'actions privilégiées afin que Naspers continue d'exercer un contrôle similaire à celui avant la transaction avec Prosus. Compte tenu de la création d'une catégorie d'actions privilégiées qui va à l'encontre de l'intérêt des actionnaires, le GIR recommande de voter contre la proposition. Toutefois, puisqu'il s'agit d'une question de nature financière, l'avis du gestionnaire de portefeuille a été sollicité. Ce dernier, Ian Hendry de Munder Capital, qui a été contacté le 11 juin 2021, s'est prononcé pour la transaction. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

**SOMMAIRE**

ÉMETTEUR 3i Group PLC (III)	DATE D'ASSEMBLÉE 2021-07-01,
PAYS Royaume-Uni	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2021-06-29
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT G88473148

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

142823

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver les états financiers.	✓	✓
02	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,38 GBP par action ordinaire.	✓	✓
04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice :Caroline J. Banzsky	✓	✓
05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Simon A. Borrows	✓	✓
06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Stephen Daintith	✓	✗
07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Hutchinson	✓	✓
08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice :Coline McConville	✓	✓
09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Peter McKellar	✓	✓
10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice :Alexandra Schaapveld	✓	✓
11	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Simon R. Thompson	✓	✓
12	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice :Julia Wilson	✓	✗
13	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG.	✓	✓
14	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.	✓	✓
15	Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.	✓	✗
16	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.	✓	✗
17	Proposition afin de limiter les droits de préemption.	✓	✓

18	Proposition afin de limiter les droits de préemption dans le cadre d'une acquisition ou un investissement en capital.	✓	✓
19	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.	✓	✓
20	Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.	✓	✗

## ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver les états financiers.	✓	✓
Proposeur : CA		

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires et la firme de vérification qui les a examinés est indépendante. (1.1 États financiers) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
Proposeur : CA		

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération incitative à court-terme du chef de la direction représente plus de deux fois son salaire de base. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,38 GBP par action ordinaire.	✓	✓
Proposeur : CA		

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 04**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Caroline J. Banszky

✓

✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 05**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Simon A. Borrows

✓

✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 06**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Stephen Daintith

✓

×

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef des finances d'une autre entreprise et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 07**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Hutchinson

✓

✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 08**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Coline McConville

✓

✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 09**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Peter McKellar

✓

✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce nouveau candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 10**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Alexandra Schaapveld

| ✓

| ✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 11**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Simon R. Thompson

| ✓

| ✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 12**

CA POLITIQUE

|

|

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Julia Wilson

| ✓ | ✕

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est chef des finances de l'entreprise et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 13

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG.

| ✓ | ✓

Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification respecte le critère de la politique de vote. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 14

CA POLITIQUE

Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.

| ✓ | ✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. (4.2 Droit à l'information financière) Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 15

CA POLITIQUE

| |

Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.



Proposeur : CA

Les dépenses en dons de charité peuvent promouvoir les intérêts des dirigeants sans représenter ceux de l'entreprise et de ses actionnaires. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Les entreprises ne devraient pas influencer le processus démocratique par des contributions financières. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Ces dons représentent également des fonds en moins pour le développement des projets de l'entreprise. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

**ITEM 16**

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Cette émission d'actions autorisées est supérieure à 50 % des actions. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

**ITEM 17**

CA

POLITIQUE

Proposition afin de limiter les droits de préemption.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander de limiter les droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La levée des droits de préemption est limitée et favorise la vente d'actions lors d'émissions. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La levée des droits de préemption est limitée à 5 % des actions en circulation. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 18**

CA POLITIQUE

Proposition afin de limiter les droits de préemption dans le cadre d'une acquisition ou un investissement en capital.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander de limiter les droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La levée des droits de préemption est limitée et favorise la vente d'actions lors d'émissions. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La levée des droits de préemption est limitée à 5 % des actions en circulation. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 19**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 20**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.

✓

✗

Proposeur : CA

---

Cette proposition demande l'autorisation de maintenir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires à 14 jours au lieu de 21 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. (1.1 États financiers) La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.